Warning: Invalid argument supplied for foreach() in **/home/papsecur/public_html/plugins/system/rokcandy_system.php** on line **144**

A 17 jours de la tenue des scrutins présidentiel et législatif du 28 novembre prochain, la position du directoire des plateformes politiques Alternative, Rasanble, Libération, UCADDE et « Tèt Kole Ti peyizan » n'a pas changé. « Notre position est maintenue. Nous ne participerons pas aux prochaines ''mascarades électorales'' », ont réaffirmé les chefs de fil de ces formations politiques affichant leur désaccord avec le pouvoir en place. Même si la majorité des candidats inscrits sous leur bannière sont dans la course électorale.

Techniquement, ces élections ne sont pas possibles, a rappelé Evans « K-Plim » Paul de l'Alternative qui intervenait jeudi matin à une conférence de presse à laquelle ont pris également part d'autres leaders de l'opposition comme le Dr Turnep Delpé (Rasanble), Serge Jean Louis (Libération) et le sénateur Edmonde Supplice Beauzile, haut cadre de la Fusion des Sociaux-démocrates, membre de l'Alternative. Ils appellent tous les électeurs au boycottage des prochaines joutes.

« Afin d'éviter cette calamité politique, nous renouvelons notre position d'organiser des élections générales (présidentielles, législatives, municipales et locales) après le 7 février 2011 et dans un délai n'excédant pas la date du 28 novembre 2011 (…) », lit-on dans une lettre de ces plateformes en date du 7 novembre dernier et adressée à Ban Ki-moon, secrétaire général des Nations-Unies.

« Dans cette perspective, poursuit cette correspondance portant la signature entre autres de Victor Benoit (Fusion, Alternative), de Jean André Victor (Rasanble) et Jean Jeantel (UCADDE), il faut prévenir, non seulement l'application de l'article 149 de la Constitution pour prévenir le spectre d'un vide institutionnel mais aussi la mise en place du Conseil électoral permanent avant la passation du pouvoir au nouveau président de la République. Ce qui permettra, entre autres de briser la moule qui fabrique des élections frauduleuses à partir des conseils électoraux provisoires. »

En attendant, les préparatifs vont bon train au Conseil électoral provisoire (CEP) qui n'entend pas reporter ces élections qu'il tient beaucoup à cœur. Une rencontre est prévue ce jeudi entre les conseillers électoraux, les candidats et les partis politiques sur le contentieux électoral, entre autres.